

Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation départementale du Vaucluse (84)
- Éléments de restitution -



Préambule

Dispositif et participants :

- 45 participants malgré la date de la concertation tombant le jour de la rentrée scolaire, et cela grâce aux nombreuses relances opérées par les services de la préfecture.
- Choix d'un format de concertation plénière + Ateliers avec un atelier sur le Transport et un atelier sur le volet Bâtiment.
- Bonne représentativité des participants, avec un bon maillage régional et une participation significative d'élus décideurs dans l'audience

Plus-values de la démarche identifiée :

- Sensibilisation générale et initiation pédagogique à la démarche de planification écologique avec temps de questions/réponses pour une meilleure appropriation
- Temps d'expression des élus locaux présents qui ont pu insister sur les spécificités locales de leurs territoires
- Apport d'expertise
- Création d'une dynamique de travail collective et inscription des participants dans une logique de co-construction vertueuse
- Véritables temps d'échanges pour les participants lors de la séquence en atelier

Points d'amélioration notifiés :

- Travaux en ateliers trop courts en termes de temps
- Lors des ateliers, séquence « enrichissement » par le plan d'action régional difficile à appréhender dans le temps imparti : l'envoi du plan d'action en amont permettrait de gagner du temps. Difficulté également à se saisir de la séquence « carte blanche » qui pourrait être intégrée dans la séquence suivante, toujours dans l'optique de gagner du temps.



Préambule

Points spécifiques partagés en plénière :

- L'exemplarité du fonctionnement des acteurs publics est essentielle pour motiver.
- *Max Raspail, Président d'un Syndicat d'énergie* : Son syndicat appuie les collectivités pour le déploiement ENR sur le foncier et toitures publiques et sur les réseaux de chaleur. Le risque incendie dans les projets de photovoltaïque n'est pas assez pris en compte. Le frein majeur de ces projets : les enjeux de raccordement au réseau de transport d'électricité.
- *Enedis* : Salue l'exercice réalisé par les communes sur les zones d'accélération EnR. Toutefois, maintenant que les zones sont identifiées, en particulier sur les terrains communaux, le frein est celui du financement des projets.
- *DREAL* : Attention de distinguer les zones anthropisées des zones non anthropisées : il convient de commencer par équiper les bâtiments en PV, notamment sur les toitures des bâtiments de l'Etat par souci d'exemplarité. Sur les terrains agricoles, le potentiel de l'agrivoltaïsme est important.



Planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur – Concertation départementale du Vaucluse - 2 septembre 2024



Atelier Transport



1

Atelier Transport

Dispositif et participants

- 21 participants
- 6 sujets d'étude : **Adaptation, Motorisation, Modes actifs, Transformation des voiries, Transport en commun, Sobriété**

Points d'attention et réflexions transverses exprimés par les participants

- Besoin de mise en évidence des solutions **spécifiques** et adaptées à la transition des mobilités dans les territoires **ruraux**. La plupart des actions pour les mobilités individuelles ne sont pas adaptées à toutes les typologies de territoire : par exemple la diffusion du vélo, l'électrification des véhicules légers et l'installation de bornes dans les villages. Il peut donc être difficile de proposer des solutions pertinentes à l'échelle du département.
- Invitation à poursuivre la réflexion **sur le fret**, peu mis en avant dans les actions structurantes, notamment avec l'installation de nouveaux postes de chargement et déchargement pour le fret.
- Intérêt pour développer des **actions croisées avec les entreprises**, en particulier de communication et **de conduite du changement**.
- Caractère structurant de la **gouvernance** nécessaire pour assurer un développement efficace des Transports en commun, en particulier avec le projet de **SERM**. Le SERM est perçu comme un très beau projet, mais fait face à un gros enjeu de coordination : différentes AOM, différentes régions.
- Difficulté d'appréhension des enjeux d'adaptation des infrastructures au changement climatique.
- Le **soutien au vélo** est à assurer sous toutes ses formes : les stationnements, mais aussi les aides, particulièrement pertinentes dans un territoire avec de la précarité, ainsi que les infrastructures.
- La solution à privilégier pour la mobilité motorisée individuelle : **l'autopartage**.
- Besoin de **coordonner la tarification et la billettique** aux différentes échelles du territoire.
- **Adaptation des infrastructures** : important mais complexe à mettre en œuvre. Pour cela, il faut avancer en priorité sur les voies réservées (aux transports en commun, à l'autopartage) car cela est le plus simple à mettre en œuvre au niveau des aménagements.
- Le frein au changement de motorisation des parcs est avant tout **financier**.

Atelier Transport – actions proposées lors de la concertation

Levier ADAPTATION

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Adapter les infrastructures aux changements climatiques	/		

Levier MOTORISATION

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Accélérer l'électrification des véhicules routiers légers	/		
Accélérer l'acquisition d'autobus/ autocars bas carbone électrique	Augmenter les aides aux collectivités pour la conversion des véhicules lourds (bus et BOM) vers des motorisations faibles émissions (élec, GNV, H2)		
Favoriser la circulation des véhicules à faibles émissions	Fret : renforcer les capacités régionales de fret ferroviaire en aménageant de nouvelles zones de chargement/déchargement, en priorité autour d'Avignon		

Atelier Transport – actions proposées lors de la concertation

Levier MODES ACTIFS

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Développer des aménagements cyclables et des stationnements vélo de façon coordonnée	Généraliser les schémas directeurs vélo pour planifier la réalisation des aménagements cyclables, et identifier les interconnexions prioritaires (trajets domicile-travail)	Ville (Avignon), EPCI, département	Financier
Améliorer le confort et la sécurité des cheminements piétons	/		

Levier TRANSFORMATION DES VOIRIES

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Convertir et adapter les voiries, faire évoluer la tarification	/		
Adapter les vitesses de circulation	/		
Diminuer l'attractivité de la voiture en ville, y compris par des mesures réglementaires et tarifaires	Fournir de l'appui technique et financier aux collectivités pour la réalisation d'études de plan de circulation	Ville, département	Réglementaire, étude

Atelier Transport – actions proposées lors de la concertation

Levier SOBRIETE

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Imaginer de nouveaux modes de vie et de mobilité plus sobres	/		
Accélérer les actions des organisations pour la mobilité des travailleurs (PDIE, PDIA, RSE...)	• Démontrer l'exemplarité des organisations publiques en tant qu'employeur, notamment par des primes à l'achat de vélo, VAE et véhicule électrique (ex : CCPAL) • Généraliser l'accompagnement des TPE et artisans dans leur démarche de transition écologique, dans la continuité des actions mises en place par la CCI • Porter des actions de communication croisée auprès du public, associant collectivités et réseaux d'employeur (ex MEDEF)	• MEDEF	
Privilégier le train à l'avion pour les déplacements courts	/		

Atelier Transport – actions proposées lors de la concertation

Levier TRANSPORT EN COMMUN

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Développer l'offre de transports collectifs (TER, Autocars, Transports urbains)	• Poursuivre le développement de lignes nouvelles en faveur des continuités territoriales, notamment grâce au versement mobilité entreprises • Réaliser le projet du SERM, avec une gouvernance multipartite adaptée • Renforcer l'attractivité des formations et des emplois de conducteurs de bus	• AOM (EPCI et Région) • SNCF, Région, EPCI, Etat	• Financier et RH (conducteur) • Financier et gouvernance
Accélérer la pratique du covoiturage	• S'appuyer sur des offres spécialisées sur le covoiturage récurrent (ex Blablacar Daily) voire des lignes de covoiturage (ex Ecov) • Au-delà du covoiturage, mener une réflexion spécifique relative au développement de l'autopartage, en premier lieu en levant les freins réglementaires	• EPCI, départements, Régions • EPCI, Ville, Opérateurs	• Financier • Réglementaire, méthodologique, juridique, RH, financier

Atelier Transport – actions proposées lors de la concertation

Levier TRANSPORT EN COMMUN

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE	PORTEUR DE L'ACTION	
Améliorer l'intermodalité dans les Pôles d'Echanges Multimodaux	Optimiser les horaires en faveur des correspondances TER / Bus / TGV	SNCF, Région, EPCI	
Améliorer le parcours des usagers, la tarification, la billettique	- Proposer une billettique harmonisée et une tarification incitative pour les trajets couplant transport régional et local - Identifier les secteurs avec des besoins de TC en horaires décalés et de nuit, afin de proposer des solutions adaptées, en ciblant en particulier les établissements de santé - Développer des offres de tarification solidaires - Instaurer une instance de concertation et de coordination pérenne visant à améliorer en continue l'offre de TC	AOM (EPCI + Région)	Gouvernance : instance de concertation et de coordination



Atelier Bâtiment



2



Atelier Bâtiment

Dispositif et participants

- Une vingtaine de participants
- 2 sujets d'étude : **Tertiaire et Résidentiel**

Points d'attention et réflexions transverses exprimés par les participants

- De façon générale, il a été jugé nécessaire de **se concentrer sur des actions opérationnelles, réalisables, ayant un impact.**
- Des sujets en termes de **moyens** ont été soulevés : en termes financiers mais aussi humains (possibilité de faire des mutualisations ?).
- La question des **financements** a été jugée primordiale.
- Il a aussi été question du **besoin de stabilité** (qu'ils s'agissent des dispositifs d'aide financière ou d'accompagnement).

Atelier Bâtiment – actions sélectionnées lors de la concertation

TERTIAIRE ET RESIDENTIEL

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Mise en place d'une gouvernance régionale pour la transition écologique du bâtiment	Créer une instance régionale pour clarifier le rôle de chacun*		
Renforcement de la planification locale pour la transition écologique du bâtiment	Aider les collectivités à renforcer le volet bâtiment dans les PCAET (résidentiel et tertiaire), y compris sur le volet adaptation au changement climatique, par la mise en place d'indicateurs communs		Indicateurs communs
Travaux de rénovation	Repenser les modèles de construction sur le confort d'été*	FRTP, CAPEB, CMAR	Formation des entreprises, des maîtres d'œuvre, des architectes, sensibilisation des clients
	Développer la rénovation des bâtiments*		Audits énergie, finances, RH (éco flux)
	Systématiser la prise en compte de la végétalisation et de la désimperméabilisation dans les projets de rénovations*		Traduction PLU, connaissance, REX
Développement des connaissances	/		
Soutien et accompagnement des filières professionnelles	Maintenir et améliorer l'accompagnement de toutes les entreprises tertiaire (PTP)*	CMAR	
	Mutualiser les RH (éco flux)*	Syndicats d'énergie, EPCI	Moyens financiers et formation professionnelle
	Faire monter en compétences les opérateurs de travaux*		
Conseil et accompagnement des usagers exploitants	Intégrer et mutualiser l'accompagnement (partenariat Région-opérateurs de A à Z)*		
	Conseiller et informer le grand public		

Atelier Bâtiment – actions proposées lors de la concertation

TERTIAIRE ET RESIDENTIEL

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
Aides financières pour la rénovation	• Mieux articuler les financements publics et rendre lisible l'accompagnement et les dispositifs	/	/
	• Financer le remplacement des chaudières à fioul et la rénovation des chaudières au bois	/	/
	• Maintenir ou amplifier les aides financières*	/	/
	• Simplifier les demandes d'aides (ex : dossier unique) pour les collectivités*	/	/
	• Maintenir le dispositif France rénov (période de transition) :* ➤ Renforcer et structurer les guichets de l'habitat ➤ Former les syndicats de copropriété ➤ Diversifier les moyens de toucher les différentes populations	/	/
A définir	• Déployer plus efficacement les outils existants en matière de gestion des chantiers (REP, BIM, etc.)	FFB / CAPEB, CMAR	Moyens financiers
	• Développer des réseaux de chaleur / froid (distribution et stockage), à développer sur le territoire à l'échelle des communes et EPCI et du privé	Chambre d'agriculture	Micro-méthanisation, serres agricoles, captation des émissions fatales
	• Départementaliser / territorialiser le ZAN	FRTP, CAPEB, CMAR	Recherche de débouchés fonciers sur l'existant
	• Mettre en place un guichet unique (information + instruction des dossiers)	/	Finances et RH

Atelier Bâtiment – actions proposées lors de la concertation

TERTIAIRE ET RESIDENTIEL

ACTIONS STRUCTURANTES	ACTION DÉTAILLÉE (nouvelle* ou existante dans le plan d'actions régional)	PORTEUR DE L'ACTION	MOYENS NECESSAIRES
A définir	• Développer des centrales solaires thermiques	/	/
	• Soutenir la filière bois énergie et construction (label bois des Alpes)	/	/
	• Développer des structures publiques spécialisées de l'énergie et de la production d'énergie (SEM, SPL, etc.)	Syndicats d'énergie	/
	• Mutualiser les SDENR et SDIE	SEV ? (que public) via la SEM	/
	• Accompagner les ménages	/	/
	• Créer une boucle énergétique / grappe de rénovation en EC	/	/